



BTS : Epreuve de culture générale et expression

Métropole SESSION 2012

PROPOSITION DE CORRECTION

On se reportera, pour les critères d'évaluation généraux de la synthèse et de l'écriture personnelle, à la charte des examinateurs ci-jointe.

Maîtrise de la langue pour l'ensemble des deux exercices

On pénalisera une maîtrise défaillante de la langue (orthographe et syntaxe) en enlevant 2 points maximum sur la note globale finale sur 20

Première partie : Synthèse (40 points)

Problématique et proposition de plan :

Problématique : Pourquoi le mythe du progrès s'est-il effondré ?

Thématique : les effets négatifs du progrès sur l'homme et sur le monde

Plan proposé

I. Les avancées historiques du progrès et leurs conséquences paradoxales:

- a) progrès de l'individualisme, progrès technique lié à la création de machines qui ont facilité le travail, progrès industriels qui ont permis de satisfaire les besoins d'un grand nombre, progrès de la science et ses bienfaits (doc 3) ; la révolution industrielle a permis la croissance (doc 4), la production de produits destinés à satisfaire des besoins nouveaux (doc 4). Toutes ces avancées ont donné naissance à un « mythe du progrès ».
- b) mais ces progrès se sont accompagnés de problèmes nombreux : l'individualisme a débouché sur la solitude et l'égoïsme, la destruction des anciennes solidarités, la technique est devenue une véritable servitude (doc 1, 2 et 3), la révolution industrielle qui n'a pas donné lieu à une croissance très importante (doc 4) a généré, de plus, des pollutions qui menacent l'homme et la planète (doc 3), la science elle-même a généré l'atome et la génétique, qui menacent l'avenir de l'humanité (doc3).

Face à tous ces constats, le mythe du progrès s'est effondré. On ne croit plus à la possibilité d'un avenir meilleur

II. La situation actuelle : une crise de civilisation majeure

- a) le progrès a des effets dévastateurs sur l'homme : exploitation des enfants (doc 1), et des adultes (doc 2). L'industrie et la technique déshumanisent l'homme et le ravalent au rang d'animal (doc 1 : la machine engloutit les enfants, comparaison avec le chimpanzé (doc 2), et même au rang de machine (« on en devenait machine », doc 2).
De plus, il engendre de nouveaux besoins qui accroissent les difficultés (doc 4).
- b) Il a des effets dévastateurs sur l'organisation sociale : non seulement dégradation des solidarités (doc 3) mais aussi perte des anciens savoir-faire (doc 4) : le travail est parcellisé, chronométré, des rythmes nouveaux sont imposés (doc 4)
- c) Il a des effets destructeurs sur l'environnement : la biosphère est menacée (doc 3)
- d) Il développe une compétition économique mondialisée qui génère du chômage (doc 4) et un sous-développement humain et social (doc 4). On assiste paradoxalement à une élévation du niveau de vie, qui s'accompagne d'une dégradation importante de la qualité de la vie (doc3 et doc 4)



Conclusion : Basé sur des considérations essentiellement quantitatives, le progrès dans nos sociétés industrielles, techniques et scientifiques, qui ont exporté ce modèle dans le monde entier, a oublié l'essentiel : la condition de l'homme et la qualité de la vie. Le progrès scientifique et technique n'est pas synonyme de progrès moral et humain. Et nous sommes actuellement dans une crise de civilisation majeure dont nous ne savons pas comment sortir.

Consignes de correction

Concernant l'introduction et la conclusion :

Introduction : on rappelle que les documents ne sont plus présentés dans l'introduction mais clairement identifiés dans le cours de la synthèse dès leur première utilisation.

Néanmoins on acceptera une introduction rédigée selon l'ancienne formule.

Conclusion : on attendra une phrase de conclusion minimale.

Concernant le développement :

On acceptera tout type de plan, en 2 ou 3 parties, à condition qu'il soit valable et cohérent.

On accordera la moyenne aux copies qui auront développé

- les deux aspects présentés dans le plan,
- proposé deux sous parties, au moins,
- et traité une problématique clairement formulée.

On pénalisera les copies présentant

- Une paraphrase et un montage de citations
- Une opinion personnelle ou des ajouts
- Des contresens, des oublis de documents

On valorisera les copies qui auront souligné l'ambivalence du progrès scientifique, technologique et industriel (doc 3 et 4) ; la déshumanisation qu'il a entraînée (doc 1,2 et 4) ; et l'absence de corrélation entre le quantitatif et la qualitatif (doc 3) qui caractérise la crise que traverse notre civilisation.

II. Deuxième partie : Ecriture personnelle (20 points)

On accordera la moyenne aux copies comportant :

- la présentation du sujet dans l'introduction (même si le sujet est simplement recopié)
- dans le développement, la présence de deux ou trois arguments illustrés par des exemples.
- une prise de position personnelle: l'utilisation de la première personne du singulier ou du pluriel n'est pas obligatoire .On acceptera toute prise de position, positive, négative ou nuancée
- une référence au moins au travail de l'année.



On valorisera les copies présentant :

- une hiérarchisation des arguments
- une prise de position personnelle claire
- une variété dans les références et les exemples, (au moins 3 dans 3 domaines différents)
- une argumentation originale qui ne se limite pas à une simple reprise des arguments développés dans le corpus
- une qualité dans l'expression

On pénalisera les copies qui

- Ne répondent pas à la question posée
- Ne pas prennent pas position
- Ne mettent aucun exemple- Ne se réfèrent ni au corpus , ni au travail de l'année.

TABLEAU DE CORRECTION DE LA SYNTHÈSE

	OUI	NON
Existence d'une problématique		
Présence d'une introduction et d'une conclusion		
Existence d'un plan cohérent organisé en parties et sous-parties		
Confrontation des documents correctement référencés		
Rédaction correcte, claire et concise		
Absence d'ajouts et d'interprétations personnels		
Absence de contresens et d'omissions majeures		
Absence de paraphrase et de montage de citations		



BTS : Culture générale et expression

Charte des examinateurs

I. Critères de réussite pour la synthèse : 40 points

A. Évaluation globale : éléments à prendre en compte

- La lecture des documents :

On attend du candidat une restitution fidèle des documents, ce qui suppose de les comprendre (visée du propos et éléments de ce propos).

- L'utilisation des documents dans la synthèse :

On attend du candidat qu'il reformule de façon objective et précise le propos des documents qu'il a lus. On pénalise donc les commentaires ou ajouts personnels, l'absence de références explicites aux documents, tout contresens, toute omission. Tous les documents doivent être exploités en fonction de la problématique, ce qui n'implique pas un traitement égal pour tous les documents. Un document visuel et un texte littéraire appellent une reconnaissance de leur spécificité et une analyse qui la prenne en compte, sans engager un commentaire autonome. L'usage du vocabulaire spécifique de l'analyse littéraire ou iconique est attendu lorsque des documents de cette nature sont proposés.

-L'organisation de la synthèse :

On attend du candidat un regroupement des documents dans la logique de la démonstration qui soutient l'organisation de la synthèse. Cela suppose d'utiliser chacun des documents dans le plus grand nombre possible de rubriques du plan. Se trouve donc exclue la juxtaposition d'analyses ou de résumés limités à un seul document.

- L'énonciation :

La fidélité aux documents a pour corollaire l'absence de jugement personnel. On attend donc du candidat qu'il rédige sa synthèse avec neutralité. Mais on distinguera un refus manifeste de neutralité d'une maladresse occasionnelle (par exemple dans le choix malheureux d'un verbe introducteur). Il importe que le choix de l'énonciation soit cohérent au long de la rédaction.

- L'introduction :

Elle doit être cohérente avec le contenu et les critères de réussite de la synthèse énumérés précédemment. Pour éviter l'excès de formalisme, on n'exigera pas de présentation des documents. Cette étape demandait beaucoup de temps aux candidats pour un résultat mince : si les candidats réalisaient une bonne synthèse, c'est que les documents avaient été bien analysés lors de la préparation. L'introduction présente le thème, la problématique retenue, elle annonce le plan de manière concise et efficace. Si les documents ne sont plus présentés dans l'introduction, ils sont par contre clairement identifiés dans le corps de la synthèse. Par exemple, « Dans le dessin humoristique de Plantu publié par le Monde le 12 octobre 2005, on voit bien que. » Les usages de la langue française autorisent le recours, dans l'introduction, à la première personne du singulier ou du pluriel comme à celui du pronom personnel « on ».

- La conclusion :

La « conclusion personnelle » attendue dans l'ancienne formule de l'examen apparaît désormais comme artificielle, puisque la partie "écriture personnelle" est évaluée à part.

La présence d'une conclusion a été l'objet d'un débat fourni : politesse nécessaire pour les uns, formalisme universitaire pour d'autres. Tous ont insisté sur l'idée de ne pas pénaliser une excellente synthèse si la conclusion est absente. On peut apprendre aux étudiants à rédiger une brève conclusion et à manipuler les formules conclusives (« Telles sont donc les trois prises de position qui. », « On retient donc que »).



- la maîtrise de la langue :

Il paraît nécessaire de prendre en compte la maîtrise de la langue, qu'il faut non seulement pénaliser mais aussi valoriser. Critères de correction linguistique :

- a) syntaxe :
 - Cohérence des pronoms avec les mots qu'ils représentent ;
 - Construction de la phrase complexe (prop. conj., prop. inter., etc.)
 - Maîtrise de l'emploi des prépositions.
- b) lexicque :
 - Maîtrise de la diversité du lexique de l'expression des idées
 - Maîtrise du vocabulaire abstrait
 - Absence de répétitions et de pléonasmes.
- c) grammaire :
 - Maîtrise des accords dans le système nominal ;
 - Maîtrise des accords dans le système verbal, respect de la morphologie verbale.

B. BILAN : 7 Critères de réussite pour la synthèse

- Compréhension des documents
- Confrontation des documents
- Fidélité aux textes
- Reformulation des idées essentielles
- Composition de la synthèse
- Concision.
- Maîtrise de la langue

En regard des critères de réussite, les points suivants doivent être pénalisés:

- Toute paraphrase, tout montage de citations
- Toute opinion personnelle
- Tout contresens
- Toute référence à des savoirs acquis pendant l'année plaquée artificiellement (introduction d'éléments étrangers aux documents proposés en synthèse)
- Toute longueur contraire à l'esprit de la synthèse.

II. Critères de réussite pour l'écriture personnelle : 20 points

A. Évaluation globale : éléments à prendre en compte

À partir de la définition de l'exercice donnée dans le B.O., on attend du candidat qu'il réponde :

- à la question posée,
- de façon argumentée,
- de façon organisée,
- en prenant en compte le corpus proposé en synthèse et les lectures de l'année.

- la qualité de l'argumentation :

La réponse argumentée du candidat suppose que le lecteur de la copie ait sous les yeux l'expression d'une pensée organisée, progressant de l'annonce d'un propos à sa conclusion, et prenant une orientation argumentative pour défendre une prise de position. Le lecteur sera convaincu du bien-fondé de la réponse apportée à la question posée :

- par le choix des arguments (leur pertinence par rapport à la position adoptée),
- par la précision de leur formulation (précision des exemples et des références, précision sémantique)
- par la richesse de la pensée exprimée



Il s'agit moins, dans ce dernier point, de fixer arbitrairement un nombre d'arguments à avancer, un nombre canonique de parties dans la rédaction, que d'entraîner les candidats à progresser d'un argument à l'autre en nuancant, en réfutant, en confortant une pensée première. On vérifie que les candidats sont capables de mener un parcours dialogique qui dépasse le simple point de vue individuel et intime, en proposant une articulation entre la réflexion ouverte par la question posée, les documents proposés en synthèse et le travail de l'année.

- la longueur :

Parmi les critères d'évaluation s'est posée la question de la longueur de la production écrite dans cette partie de l'épreuve. Il est apparu plus intéressant d'évaluer la validité du propos, sa pertinence et sa richesse, plutôt que sa longueur.

- l'organisation :

A la réflexion, il est apparu qu'il n'est pas possible de préjuger des qualités d'un modèle d'organisation par rapport à un autre ; la progression de l'argumentation peut être dialectique, thématique, l'important étant que le lecteur ait le sentiment d'être confronté à une pensée organisée.

- l'affirmation d'un point de vue personnel :

Le terme « écriture personnelle » implique l'engagement « personnel » du candidat. La question de l'énonciation s'est posée dans ce nouvel exercice, et il va de soi qu'aucun choix énonciatif ne saurait être récusé par avance. Le "je" semble bien évidemment recommandé, mais on ne pénalisera pas un candidat qui fera usage du pronom personnel « nous » ou « on » pour affirmer son propre point de vue (tant d'écrivains que nous leur faisons étudier le font si bien !).

On souhaite que le candidat puisse élaborer un point de vue personnel, à partir d'une parole authentique, sans préjuger de ce que le correcteur pensera. Dans le même temps, toute la formation de l'année, et le travail collectif sur le thème auquel la synthèse et l'écriture personnelle seront référées, conduiront nécessairement au dépassement d'un simple point de vue personnel et intime. L'argumentation suppose que le candidat prenne position par rapport à ses lectures (qui ne sont forcément pas celles des autres candidats), à sa culture (qui n'est pas forcément celle des autres candidats), à sa réflexion de l'année. Dans l'année, les étudiants seront conduits à percevoir clairement le passage entre une opinion personnelle au sens « d'opinion privée » et opinion personnelle au sens « d'opinion partageable et publique ».

- l'évaluation de la culture du candidat :

La pensée exprimée doit s'appuyer sur des références précises. L'exercice d'écriture personnelle valide une culture acquise en classe, en français et dans d'autres disciplines, dans l'année et dans les années qui ont précédé, et non l'étalage de citations mal comprises ou peu pertinentes dans le cours du devoir. On attend un équilibre entre les références aux textes du corpus, ce qui a été vu dans l'année (textes, films, tableaux, etc.) et réflexion / apports personnels. Il doit s'agir d'une « articulation » entre tout cela plus que d'une « confrontation » entre ces différentes activités.

- l'introduction et la conclusion :

(On parlera) de « présentation de la question », moins entachée de formalisme que le mot « introduction ». Une conclusion doit exister, car ce n'est pas au lecteur de se demander si le candidat est parvenu au terme de son propos. Elle n'a pas nécessairement à être longue, elle ne doit pas nécessairement reprendre l'avis défendu dans l'écriture qui précède (si le candidat a clairement pris une position, on ne voit pas bien pourquoi il devrait la répéter en conclusion), elle n'a pas à proposer une ouverture vers une thématique plus générale.

- la maîtrise de la langue :

Il paraît nécessaire de prendre en compte la maîtrise de la langue, qu'il faut non seulement pénaliser mais aussi valoriser. Mêmes critères que pour la synthèse, voir plus haut.



B. BILAN : 5 Critères de réussite pour l'écriture personnelle

- **Formulation d'une réponse personnelle et pertinente à la question posée**
- **Rédaction d'un point de vue argumenté**
- **Cohérent dans sa construction**
- **Utilisation d'une culture acquise dans l'année, fondée sur des exemples et références adaptés et précis.**
- **Maîtrise de la langue**

En regard des critères de réussite, les points suivants doivent être pénalisés

- **Réponse sans composition ni progression**
- **Réponse sans prise de position**
- **Réponse sans référence au thème étudié dans l'année.**